

**AGENDA****Lundi 2 mai**

Randonnée à Soultré
Départ 13H45 - Sillé, Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Samedi 7 mai

Banquet des Anciens
12H15 - Salle polyvalente
(C.C.A.S.)

Dimanche 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945
(Voir encadré au dos)

Lundi 9 mai

Bowling
14H00 - 56 Bd Cugnot au Mans
Renseignement au 06 29 66 70 00
(Généralités Mouvement)

Jeudi 12 mai

Sortie à Saint Pierre sur Orthe
Sur les chemins de Compostelle
Départ 8H15 - Sillé, Place de l'Ancienne Gare
Ou 9H15 - Saint Pierre sur Orthe,
Place de l'Eglise
Repas du terroir
(Amitié en marche)

Vendredi 13 mai

Concours de boules interne
14H00 - Terrain de boules
(Généralités Mouvement)

Samedi 14 mai

Jardinage participatif
A partir de 9H30 - Mairie
(Commission fêtes, loisirs et fleurissement)

Lundi 16 mai

Course cycliste Le Mans Sarthe Vélo
Départ 14H30 - Rue Neuve
(Comité des fêtes)

Mardi 17 mai

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 14H00 - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Dimanche 29 mai

Bric à brac (Voir encadré ci-contre)
(Cantine scolaire)

Lundis 9, 23, 30 mai

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 14H00 - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Jeudis 19, 26 mai

Randonnées sur Sillé le Philippe et
communes limitrophes
Départ 9H00 - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

(suite au verso)

Prochaine messe à Sillé

Samedi 21 mai à 18H30**JARDINAGE PARTICIPATIF
ENSEMBLE, embellissons notre commune**

Comme nous vous l'avions annoncé, la première rencontre de jardinage participatif, organisée le 14 novembre dernier, devait être suivie d'autres.

La Commission fêtes, loisirs et fleurissement propose à tous une deuxième matinée de jardinage participatif le **samedi 14 mai 2016**.

Il est, en effet, temps de **nettoyer les parterres** et de **procéder aux plantations**.

Cette activité, basée sur le volontariat, contribue à l'embellissement de la commune dans un contexte de restrictions budgétaires mais pas seulement... Elle correspond au souhait de tisser du lien entre les habitants de la commune et à une volonté de bien vivre ensemble.

En cela, l'activité de jardinage participatif se situe dans la droite ligne des journées citoyennes qui sont organisées depuis plusieurs années dans plus de cent communes françaises ainsi que dans la Sarthe avec les récentes initiatives de la Guierche et de Savigné l'Evêque.

Sillé met l'accent sur le jardinage, activité conviviale, qui permet de réunir les habitants, quels que soient leur âge et leur compétence, autour d'une activité aux résultats visibles. Nul besoin d'être expérimenté ! **Cette matinée est destinée à favoriser l'entraide, le partage d'expérience et les échanges.**

En pratique :

Rendez-vous à la mairie à partir de 9H30 pour jardiner le temps qu'il vous plaira.

Nettoyage des parterres et des abords de la mairie, de l'école, de l'église.

Plantation de dahlias et de bégonias.

N'oubliez pas de vous munir de vos outils (planteurs, sécateurs, binettes...).

Venez nombreux, petits et grands !

L'équipe de la Commission fêtes, loisirs et fleurissement

**BRIC A BRAC
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE**

L'Association de la cantine scolaire organise un bric à brac le **dimanche 29 mai 2016**. Les recettes de la journée permettront de venir en aide à la cantine scolaire afin que les enfants de l'Ecole de Sillé le Philippe continuent à bénéficier chaque midi de repas qualitatifs, élaborés sur place par des cuisinières.

En pratique :

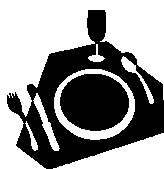
Horaires : 7H00 à 18H00

Lieu : Place de l'Ancienne Gare

Tarifs : 3 euros les 2 mètres ou 5 euros les 4 mètres avec possibilité de garer une voiture

Buvette et restauration sur place

Réservation possible : 02 43 27 96 94 ou 02 43 29 41 68

**BANQUET DES ANCIENS**

Le traditionnel banquet des Anciens de Sillé le Philippe se tiendra le **samedi 7 mai 2016** à la Salle Polyvalente à **partir de 12H15**.

Ce déjeuner est offert par le Centre Communal d'Actions Sociales aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2016, domiciliées et inscrites sur les listes électorales dans notre commune. 125 personnes ont l'âge requis dont 13 nouveaux « Anciens » cette année. Les conjoints de moins de 70 ans et/ou les accompagnants peuvent également assister au déjeuner moyennant paiement. Le banquet sera préparé et servi par Mr et Mme POISSON, les restaurateurs du « Rendez Vous ».

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Sécurisation des bâtiments communaux (alarmes)

€ TTC

2 037,82

Retrouvez les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLÉ LE PHILIPPE



Année 2015

AGENDA

Tous les lundis

YOGA

20H00 à 21H15 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les jeudis

CARTES

14H00 - Petite salle polyvalente
(Généralisations Mouvement)

GYM ENFANTS de 3 à 6 ans

18H00 à 19H00 - Salle polyvalente
(Familles Rurales)

Tous les vendredis

ENTRAÎNEMENT PÉTANQUE

14H00 - Terrain de boules (selon météo)
(Généralisations Mouvement)

GYM SENIOR PRÉVENTION SANTÉ

9H00 à 10H00 - Salle polyvalente

Contact 06 99 55 59 94

(Groupe associatif Sile Bleu)

RENCONTRES SPORTIVES

Dimanche 1^{er} mai

15H30 Sillé A - Yvré l'Évêque B (Seniors A)
(Club Sportif - Foot)

Dimanche 15 mai

15H30 Sillé B - Yvré l'Évêque C (Seniors B)
(Club Sportif - Foot)

Dimanche 22 mai

9H00 Sillé - Le Luat (Vétérans)
15H30 Sillé A - Le Luat A (Seniors A)
Puis pot de fin de saison avec officiels
(mairie) et partenaires du Club
(Club Sportif - Foot)

Samedi 28 mai

Finale tournoi tennis simple et double
A partir de 10h00 - Halle des sports
Horaires affichés sur place
Repas organisé le soir
Inscription au 06 76 33 28 55
(ATS)



INSCRIPTION A L'ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS RENTREE 2016

Les parents qui vivent en France peuvent inscrire leur enfant, quelle que soit sa nationalité, dans une école publique ou privée.
L'école publique est gratuite.

L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents mais les parents qui le souhaitent peuvent l'inscrire **dès ses 3 ans**.

Les enfants sont scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de **6 ans, âge de la scolarité obligatoire**.

Pour la première scolarisation à l'école, les parents doivent s'adresser à leur mairie.

Si les parents souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école que celle du secteur dont ils dépendent, ils doivent demander une dérogation en mairie.

Par ailleurs, s'ils veulent scolariser leur enfant dans une école située hors de leur commune de résidence, ils doivent s'adresser à la mairie de la commune d'accueil. Cet accueil n'est pas forcément accepté s'il s'agit d'une 1^{ère} inscription, sauf en l'absence d'école dans la commune de résidence et dans certaines situations particulières.

■ Démarches à effectuer

Les inscriptions à l'école maternelle se font, dans un premier temps, en mairie.

L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Pièces à fournir à la mairie :

Il convient de se renseigner avant de se déplacer. Toutefois, il est toujours demandé :

- ✓ Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation.
- ✓ Un justificatif récent de domicile.

D'autres documents peuvent aussi être demandés pour la cantine et les activités périscolaires, s'il y a lieu.

A l'issue des démarches, **la mairie délivre aux parents un certificat d'inscription** indiquant l'école où est affecté l'enfant.

■ Inscription définitive à l'école

Pour inscrire définitivement son enfant, il faut se présenter à l'école indiquée sur le certificat d'inscription.

L'inscription est enregistrée par le Directeur ou la Directrice de l'école, sur présentation :

- ✓ du certificat d'inscription délivré par la mairie
- ✓ du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- ✓ d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans.



La **cantine scolaire** étant gérée par une Association de la commune, il est impératif que les parents y inscrivent leur enfant si besoin.

Rendez-vous dans la Lettre N°23 de juin pour les modalités d'inscription.



LA COMMEMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

aura lieu cette année à Savigné l'Évêque, qui accueillera les représentants des communes de Sillé le Philippe et Saint-Corneille.

Programme :

09H45 Rassemblement Place de la Mairie à Sillé le Philippe

Dépôt de gerbes aux monuments aux morts du Centre bourg et de Chanteloup

10H30 Cérémonie du drapeau et dépôt de gerbe au monument aux morts de Savigné l'Évêque en présence de Mr Philippe METIVIER, Maire

11H00 Célébration de la messe à Savigné l'Évêque

Un vin d'honneur sera servi, à la salle Michel BERGER, à l'issue de la cérémonie où **vous êtes les bienvenus**.



RAMASSAGE
Ordures ménagères
et Sacs jaunes

11 mai 2016
25 mai 2016

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat
Tél. 02 43 27 51 08
Fax 02 43 27 39 66
Tél. 06 37 23 51 43
Permanence soir et week-end
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45
Vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi et mercredi : de 9H00 à 11H45

Jeudi et vendredi : de 14H30 à 17H15

Samedi : de 9H00 à 11H45

GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS
ACCUEIL PERISCOLAIRE
CANTINE SCOLAIRE

Tél. 02 43 27 53 46

Tél. 09 67 48 53 46

Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS

SAMU

GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit

SAVIGNE-L'EVEQUE

CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD

Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr

EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7
www.edf.fr

VEOLIA - EAU

NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement



INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale

Permanences mardi et jeudi : de 8H00 à 9H30 et autres horaires sur RDV

Appeler le 18 ou le 112

Composer le 15

Composer le 17

Tél. 02 43 27 50 11

Tél. 02 43 27 50 62

Tél. 09 726 750 72

Tél. 0 811 902 902

Tél. 0 969 323 529